# RESTITUTION - RELEVE DE CONCLUSIONS 1ères Assises du COVID, le vendredi 27 août 2021 à la CPS, Nouméa.

OBJECTIF: Monter à 60% de vaccination sous 30 jours, soit un rythme de 2000 vaccinations/jour

### Vaccination

- 1. Mise en place Obligation vaccinale selon plan COVID CONTROL
- 2. Communication quotidienne des chiffres de vaccination / Écart par rapport à l'objectif (mobilisation des Médias) : rappeler avec insistance l'objectif et son % d'atteinte
- 3. Ouverture des centres de Vaccination 7 jours sur 7 sans RDV : mobilisation immédiate de ressources humaines (pharmaciens, infirmiers, vétérinaires, réserve sanitaire...)
- 4. Étudier l'opportunité d'élargir la gamme de vaccins (potentiel 20% de personnes convaincues en +)
- 5. Pas de texte sur les 3emes doses : autoriser la vaccination en 3eme dose

## **Diagnostic / test**

- 6. Augmenter nos capacités diagnostic de 800 / jour à 3000 / jour (PCR) pour préparer le contrôle épidémique
- 7. Positionner les tests antigéniques rapides en 1ere ligne (TAG + PCR)
- 8. Révision tarifs tests (prix encadrés): PCR 35 euros en Métropole, 20 000 CFP en NC

## Améliorer les capacités d'accueil en milieu hospitalier

- 9. Utiliser les capacités hôtelières pour isoler les cas contacts pour soulager les structures hospitalières
- 10. Optimiser le temps de nettoyage des chambres d'hôtel occupées par des personnes non porteuses du virus sur le modèle médical ou militaire : 1 jour max par chambre au lieu de 5 à 7 actuellement
- 11. Résoudre la problématique du recrutement dans les secteurs sinistrés de la santé : DASS / CHT, notamment dans le secteur des infirmières de réanimation

### Maintien de l'activité économique

- 12. Mise en œuvre du Pass Sanitaire pour tous les calédoniens sous un mois : Accélération de la diffusion du QR CODE via aide des guichets d'État civil des Mairies / délivrance au moment de la vaccination
- 13. Création du Groupe de travail adaptation Droit du Travail et Droit de la Santé
- 14. Création du Groupe de travail Protocole en milieu scolaire

#### **Organisation**

15. Élargissement de la Cellule Anticipation aux organisations patronales, syndicats de salariés et Professionnels de santé.













